



COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU MARCHÉ FINANCIER
DE L'AFRIQUE CENTRALE

COMMUNIQUE N°04/21

CALENDRIER PREVISIONNEL DES REUNIONS ORDINAIRES DE SON COLLEGE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE (COSUMAF) POUR L'ANNEE 2022.

La Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) porte à la connaissance des Acteurs du Marché Financier que le calendrier prévisionnel des réunions ordinaires de son Collège pour l'année 2022 se présente comme suit :

- 25 mars 2022 ;
- 09 juin 2022 ;
- 15 septembre 2022 ;
- 15 décembre 2022.

A cet effet, les Acteurs du Marché Financier sont invités à déposer leurs dossiers pour instruction dans les services de la COSUMAF au plus tard 60 jours avant les dates sus indiquées.

Fait à Libreville le 16 décembre 2021

COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU MARCHÉ FINANCIER
DE L'AFRIQUE CENTRALE
Tél.: + 241 01.74.75.89 / 91
B.P. 1724 Libreville - GABON

Le Président de la COSUMAF,

L'Ambassadeur Nagoum YAMASSOUM